

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT - TOULOUSE	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Seuls deux redoublements sont autorisés sur la licence. A partir de la 3ème inscription sur un même niveau, la réinscription sera conditionnée par un entretien obligatoire avec le SUIO-IP au cours du semestre pair de l'année précédant l'inscription. MESURES TRANSITOIRES: En 2023/2024 7 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2024/2025 6 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2025-2026 5 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			198	45		30		Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																	
UE	S2	DROIT CIVIL (personnes et famille)						7	7	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil CM	Porteur		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit civil TD				13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT CIVIL (personne et familles) (sans TD)	Porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL						7	7	Oui	Oui				Écrit				
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	Porteur		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	Porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL (sans TD)	Porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS						7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		Écrit	1H	
Matière	S2	Histoire des institutions CM	Porteur		33				4	Non	Oui								
Matière	S2	Histoire des institutions TD	Porteur			13,5			3	Non	Oui								
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS (sans TD)	Porté					5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES	Porteur					7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		Écrit	1H	
Matière	S2	Institutions européennes CM	Porteur		33				4	Non	Oui								
Matière	S2	Institutions européennes TD	Porteur			13,5			3	Non	Oui								
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES (sans TD)	Porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE																	
UE	S2	OPTION						3	3										
Matière	S2	Introduction à la science politique	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Ethnologie juridique	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Histoire des institutions de l'antiquité	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Grands problèmes économiques contemporains			33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit andorran (réservé aux résidents andorrans *)	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	ANNUEL	Compétences informationnelles	Porteur			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LANGUES						2	2	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglais (auto-formation en ligne)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol (auto-formation en ligne)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Allemand (en présentiel)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Italien (en présentiel)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

choix de TD : le choix du semestre 1 impose le choix du semestre 2

	Semestre 1	Semestre 2
Choix n°1	Introduction au droit privé	Droit civil
	ET Introduction au droit public	ET Droit constitutionnel
Choix n°2	Introduction au droit privé	Droit civil
	ET Introduction historique à l'étude du droit	ET Histoire des institutions
Choix n°3	Introduction au droit public	Droit constitutionnel
	ET Introduction historique à l'étude du droit	ET Histoire des institutions
Choix n°4	Introduction au droit privé	Droit civil
	ET Institutions internationales	ET Institutions européennes
Choix n°5	Introduction au droit public	Droit constitutionnel
	ET Institutions internationales	ET Institutions européennes

LICENCE 2		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Semestre	S2	SEMESTRE 4			198	45		30		Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT COMMUN																	
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil 2 CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit civil 2 TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit administratif 2 TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2 (sans TD)			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
Matière	S2	PROCEDURE PENALE						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Procédure pénale CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
UE	S2	Procédure pénale TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	PROCEDURE PENALE (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h			
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit général des sociétés TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT FISCAL						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit fiscal CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit fiscal TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT FISCAL (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT SPECIAL																	
UE	S2	OPTION						4	4	Oui	Oui								
Matière	S2	Histoire du droit privé	porteur		33					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
Matière	S2	Histoire des institutions publiques	porteur		33					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
Matière	S2	Private and public law fundamentals	porteur		33					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
Matière	S2	LANGUES						2	2	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Allemand	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Italien	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							

LICENCE 2		DROIT											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		DROIT											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																
UE	S2	Compétences informationnelles	porteur			4,5		1	1	Oui	Oui							
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																

CHOIX DE TD : le choix de la série TD au semestre 3 impose le choix au semestre 4

	Semestre 3		Semestre 4
Choix n°1	Droit civil 1 et Droit administratif 1	»	Droit civil 2 et Droit administratif 2
Choix n°2	Droit civil 1 et Droit des affaires 1	»	Droit civil 2 Et Droit général des sociétés
Choix n°3	Droit civil 1 et droit pénal	»	Droit civil 2 et Procédure pénale
Choix n°4	Droit civil 1 et droit européen	»	Droit fiscal et droit général des sociétés
Choix n°5	Droit administratif 1 et Droit européen	»	Droit administratif 2 et Droit fiscal
Choix n°6	Droit administratif 1 et Droit pénal	»	Droit administratif 2 et Procédure pénale

